

L'ODYSSÉE DU PEUPLE CONGOLAIS EST-ELLE PROCHE DU BOUT DU TUNNEL ?

« Ce ne sont pas seulement les auteurs des violences qui sont responsables de leurs crimes, mais aussi ceux qui choisissent de détourner le regard. S'il faut faire la guerre, c'est la guerre contre l'indifférence qui ronge nos sociétés » (Denis Mukwege).

Germain KAMBALE Makwera, Jésuite.
Rédacteur en Chef
adjoint de *Congo-Afrique*, Professeur
à l'Université de
Lubumbashi.
gerkambale@
yahoo.fr

Dans les pays où la démocratie est bien installée (USA, France, etc.), les perdants reconnaissent leur défaite et félicitent le vainqueur, puisque *le processus électoral* est organisé de manière transparente et ouverte. En Afrique, du moins dans la plupart des cas, un cyclone caractérise la période post-électorale. Des contentieux issus des élections alimentent les débats, comme si les conflits et les violences faisaient partie de l'agenda des élections. Sont encore frais en mémoire, les exemples du Kenya (2007), du Zimbabwe (2008), du Nigéria (2011), de la Côte d'Ivoire (2014), etc. Peut-il en être autrement en RD Congo après le scrutin du 30 décembre 2018 ?

En RD Congo, en effet, certains se félicitent pour avoir conduit le processus électoral jusqu'à son aboutissement, tandis que d'autres se souviennent encore des irrégularités qui l'ont caractérisé. Le redécoupage du territoire en 26 provinces ; des reports électoraux, des répressions sanglantes ; l'opacité entretenue par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) qui a imposé, sans consensus, la machine à voter ; le refus de nettoyer le fichier électoral contenant plus de 7 millions d'électeurs sans empreintes digitales ; des agissements et autres comportements observés durant la campagne électorale, ont constitué des signes prémonitoires d'une crise politique post-électorale.

Ce décor est développé et analysé dans l'étude que Emmanuel Banywesize qualifie de « démocratie autoritaire ». Il s'agit d'un régime tiraillé entre la quête de l'idéal démocratique et les dérives dictatoriales qui entravent le développement, enferment les groupes fragiles dans des incertitudes du présent et du futur.

Dans un tel régime, les élections peuvent-elles conférer facilement la légitimité à un gouvernement particulier et contribuer ainsi à la démocratisation, à la paix, à la sécurité et à la stabilité sociale ? Pour le moment, l'inquiétude, c'est la perspective d'une « alternance au rabais », avec un régime ayant gardé la main sur les deux assemblées du pays, le contrôle de la majorité des provinces à travers les gouverneurs. Serait-ce encore une stratégie pour continuer de tirer les fils du pouvoir, ou alors le début des espoirs qui ne dépassent pas la promesse des fleurs ?

L'histoire se répète. En RD Congo, il n'y a pas d'opposition politique *in stricto sensu*. Il y a plutôt une galaxie de copains politiques à la mangeoire, et qui espère instaurer un gouvernement *ad mortem*. Faire de la croissance (en dents de scie) enclenchée au niveau économique une réalité palpable dans la vie quotidienne du citoyen est le cadet de leurs soucis, occupés qu'ils sont à signer des contrats miniers bradés sur fond de corruption, exhiber leur appétit foncier insatiable, etc. Pour le reste, on invente des stratégies pour préserver ses intérêts financiers et se prémunir contre des actions en justice : « La seule pratique pertinente se limiterait à l'élaboration des stratégies pour conserver le pouvoir ou pour y accéder, suivant le principe corollaire de 'Ôte-toi de là que je m'y mette' »¹. Ce principe a été confirmé par la Cour constitutionnelle, le 20 janvier 2019, et le sort a été jeté. Ce sort augure-t-il une nouvelle ère de construction d'un vivre-ensemble porté par les principes de démocratie, de justice, de lutte contre l'impunité ?

En vue de construire ce vivre-ensemble, Emmanuel Bueya et Sylvain Shomba se tournent vers le peuple, toujours présent et imprévisible. Le premier pense qu'il faut considérer la volonté du peuple pour instaurer la stabilité sociale, promouvoir la participation citoyenne dans laquelle chaque citoyen apporte sa pierre au progrès et au bien-être de toute la communauté. Le second s'inspire de l'expérience congolaise du 30 décembre 2018 pour encourager un électorat répulsif qui étouffe toute candidature perçue comme indésirable. Pour ce dernier, le vote sanction se présente comme une option à consolider afin que triomphent l'intérêt général et le développement auquel aspire l'Afrique toute entière. Il est une preuve qu'un peuple indigné est toujours capable de défier toutes les prédictions malgré les obstacles.

Tel pourrait être le chemin vers un État de droit, capable d'entraîner un développement durable et harmonieux. Un État centré sur les valeurs d'une humanité africaine non manipulée par des politiques sans éthique de l'humain. Un État où la dignité humaine peut enfin être restaurée. ■

1 Isidore NDAYWEL à NZIEM, *La saison sèche est pluvieuse. L'audace de dresser le front pour un autre Congo*, Kinshasa, MédiasPaul, 2017, p. 133.